

Daté : 20 mars 2020

LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Le présent rapport de gestion présente les résultats d'exploitation et la situation financière de Caprice Business Development Canada Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et est préparé en date du 20 mars 2020. Le présent rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés de la société et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui ont été préparés conformément aux IFRS (les « états financiers »). Ce rapport de gestion a été préparé par la direction et est conforme aux données contenues dans les états financiers. Tous les montants en dollars mentionnés dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Des informations supplémentaires concernant les activités de la société sont disponibles sur SEDAR à l'adresse suivante www.sedar.com.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion comprend des « déclarations prospectives », au sens de la législation applicable en matière de valeurs mobilières, qui sont fondées sur les opinions et les estimations de la direction de la société et sont soumises à divers risques et incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. Bien que ces déclarations prévisionnelles, et toutes les hypothèses sur lesquelles elles sont basées, soient faites de bonne foi et reflètent notre jugement actuel concernant l'orientation de nos activités, les résultats réels varieront presque toujours, parfois de manière significative, par rapport aux estimations, prévisions, projections, hypothèses ou autres performances futures suggérées dans le présent document.

Les déclarations prospectives sont souvent, mais pas toujours, identifiées par l'utilisation de mots tels que « chercher », « anticiper », « budgétiser », « planifier », « continuer », « estimer », « s'attendre », « prévoir », « pouvoir », « projeter », « prédire », « potentiel », « cibler », « avoir l'intention », « pouvoir », « devoir », « croire » et d'autres mots similaires suggérant des résultats futurs ou des déclarations concernant une perspective. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux prévus dans ces énoncés prospectifs. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant :

- La capacité de l'entreprise à identifier, négocier avec succès et/ou financer l'acquisition d'une nouvelle opportunité commerciale
- La réussite de la société à conclure des financements futurs
- Les stratégies et les objectifs de la société
- Conditions générales des affaires et de l'économie
- La capacité de la Société de respecter ses obligations financières à leur échéance
- Les flux de trésorerie positifs et la viabilité financière des nouvelles opportunités commerciales
- La capacité de l'entreprise à gérer la croissance par rapport à une nouvelle opportunité commerciale
- Situation fiscale de la Société, remboursements d'impôt prévus et taux d'imposition applicables à la Société

Les lecteurs sont avisés que la liste des risques, incertitudes, hypothèses et autres facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Des événements ou des circonstances pourraient faire en sorte que les résultats réels

diffèrent considérablement de ceux estimés ou projetés et exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. En raison des risques, incertitudes et hypothèses inhérents aux déclarations prospectives, les investisseurs dans les titres de la société ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.

APERÇU ET PERSPECTIVES DE L'ENTREPRISE

La Société a été constituée le 29 novembre 2018 en vertu des lois de la Colombie-Britannique et est classée comme une société de capital de démarrage (« SCD ») au sens de la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. La Société a réalisé son premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de 2 0 0 d'actions ordinaires au prix de 0,10 \$, pour un produit brut de 200 000 \$ le 15 juillet 2019. L'activité principale de la société est l'identification et l'évaluation d'actifs ou d'une entreprise et, une fois identifiés ou évalués, de négocier une acquisition ou une participation dans une entreprise sous réserve de l'approbation des actionnaires, si nécessaire, et de l'acceptation par les autorités réglementaires. Le siège social de la Société ainsi que les registres et le siège social sont situés au 2900, 550 Burrard Street, Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 0A3.

En tant que SCD, l'objectif commercial de la société sera d'identifier et d'évaluer des actifs ou des entreprises en vue d'une acquisition ou d'une participation potentielle en réalisant une opération admissible (« opération admissible »), telle que définie dans la Politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, sous réserve, dans certains cas, de l'approbation des actionnaires et de l'acceptation par la Bourse de croissance TSX. La société a un déficit cumulé de 171 361 \$ au 31 décembre 2019. La poursuite des activités de la société dépend de sa capacité à identifier, évaluer et négocier avec succès un accord pour acquérir une participation dans une opération commerciale durable/viable dans les 24 mois suivant son inscription à la Bourse de croissance TSX (22 juillet 2019). Rien ne garantit que la Société réalisera une opération admissible d'ici le 15 juillet 2021, auquel moment la TSX-V pourrait suspendre ou radier les actions de la Société de sa cote. Rien ne garantit que la Société identifiera une entreprise ou un actif qui justifie une acquisition ou une participation et / ou qu'elle sera en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour soutenir une nouvelle acquisition d'entreprise.

INFORMATIONS ANNUELLES SÉLECTIONNÉES¹

La société a été constituée le 29 novembre 2018. Par conséquent, il n'y a qu'une année d'information annuelle disponible.

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
	\$
(a) Recettes	Néant
(b) Perte des activités poursuivies	(149 269)
(c) Perte de l'année	(149 269)
(d) Total des actifs	309 173
(e) Total des passifs financiers non courants	Néant
(f) Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire	Néant

¹ Informations financières préparées conformément aux normes IFRS.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

La société n'a actuellement aucune source de revenus.

les **frais de justice** pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont élevés à 43 523 dollars. Pour la période allant de la constitution, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018, les frais juridiques se sont élevés à 16 092 \$. Ces frais ont été engagés pour la constitution de la Société et une partie des frais de préparation du prospectus de la Société et de réalisation du placement.

les **frais de bureau et d'administration** pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont élevés à 10 542 dollars. Les frais de bureau et d'administration pour la période allant de la constitution, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018 étaient de néant. Ces frais se rapportaient aux frais bancaires et au loyer pour l'exploitation de la Société.

les **frais de dépôt** pour l'année se terminant le 31 décembre 2019 se sont élevés à 29 926 \$. Les droits de dépôt pour la période allant du 29 novembre 2018, date de constitution, au 31 décembre 2018 étaient de néant.

les **frais d'audit et de comptabilité** pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 se sont élevés à 16 061 dollars. Les honoraires d'audit et de comptabilité pour la période allant de la constitution, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018 se sont élevés à 6 000 \$. Il s'agissait de frais comptables engagés pour la préparation du prospectus et des états financiers de la Société.

Perte et perte globale pour la période

En raison des activités mentionnées ci-dessus et des rémunérations à base d'actions accordées (49 217 \$), la société a subi une perte et une perte globale de (149 269) \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de (22 092) \$ pour la période allant de la constitution en société, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS¹

	Période du 29 nov. 2018, date de constitution, au 31 déc. 2018	Pour les trois mois se terminant le 31 mars 2019	Pour les trois mois se terminant le 30 juin 2019
	\$	\$	\$
(a) Recettes	Néant	Néant	Néant
(b) Perte pour la période	(22 092)	(25 982)	(3 965)
(c) Perte par action	Néant	Néant	Néant

	Pour les trois mois se terminant le 30 septembre 2019	Pour les trois mois se terminant le 31 décembre 2019
	\$	\$
(a) Recettes	Néant	Néant

(b) Perte pour la période	(84 443)	(34 879)
(c) Perte par action	(0,05)	(0,02)

¹ Informations financières préparées conformément aux normes IFRS.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR LES TROIS MOIS SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

La société n'a actuellement aucune source de revenus.

les **frais juridiques** pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2019 se sont élevés à 10 440 dollars. Pour la période allant de la constitution, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018, les frais juridiques se sont élevés à 16 092 \$. Ces frais ont été engagés pour la constitution de la Société et une partie des frais de préparation du prospectus de la Société et de réalisation du placement.

les **frais de bureau et d'administration** pour les trois mois se terminant le 31 décembre 2019 se sont élevés à 10 520 \$. Les frais de bureau et d'administration pour la période allant de la constitution, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018 étaient de néant. Ces frais se rapportaient aux frais bancaires et au loyer pour l'exploitation de la Société.

les **frais de dépôt** pour l'année se terminant le 31 décembre 2019 étaient de 95 \$. Les droits de dépôt pour la période allant du 29 novembre 2018, date de constitution, au 31 décembre 2018 étaient de néant.

les **frais d'audit et de comptabilité** pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2019 se sont élevés à 13 824 dollars. Les honoraires d'audit et de comptabilité pour la période allant de la constitution, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018 se sont élevés à 6 000 \$. Il s'agissait de frais comptables engagés pour la préparation du prospectus et des états financiers de la Société.

Perte et perte globale pour la période

En raison des activités décrites ci-dessus, la Société a enregistré une perte et un résultat global de (34 879) \$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2019 et de (22 092) \$ pour la période allant de la constitution, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018.

CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Émis et en circulation

Au 31 décembre 2019 et à la date du présent rapport de gestion, la Société avait 5 500 000 actions ordinaires émises et en circulation.

Le 31 mai 2019, la société a conclu un contrat de séquestre avec tous ses actionnaires actuels, en vertu duquel les 3 500 000 actions émises sont soumises à des restrictions de séquestre, et seront libérées par tranches sur 36 mois à la réalisation d'une opération admissible. Ces actions sont considérées comme donnant lieu à un rendement conditionnel et sont exclues du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

	Nombre d'actions	Montant
		\$
Solde, 29 novembre 2018	-	-
6 Décembre 2018 - émission d'actions	2,000,000	100,000
24 Mai 2019 - émission d'actions	1,500,000	75,000
15 Juillet 2019 - émission d'actions dans le cadre de l'IPO	2,000,000	200,000
Solde à la date du présent rapport de gestion	5,500,000	375,000

Options de l'agent

Dans le cadre de l'introduction en bourse, Haywood Securities Inc. (l'« agent ») a reçu un total de 44 276 dollars en commission en espèces, frais d'administration, frais juridiques et autres et bons de souscription non transférables pour acquérir jusqu'à 200 000 actions ordinaires pendant une période de deux ans à compter de la date d'inscription des actions de la société à la Bourse de croissance TSX, au prix d'exercice de 0,10 dollar par action.

Les bons de souscription de l'agent ont été évalués à 10 553 en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes avec une durée de vie prévue de 2 ans, une volatilité de 100 %, un taux sans risque de 1,58 % et un taux de dividende de 0 %.

LA LIQUIDITÉ ET LES RESSOURCES EN CAPITAL

Le capital est composé des capitaux propres de la Société et de toute dette qu'elle peut émettre. Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont de maintenir sa solidité financière et de protéger sa capacité à faire face à ses obligations courantes, à poursuivre son activité, à maintenir sa solvabilité et à maximiser le rendement pour les actionnaires à long terme. La protection de la capacité à payer les dettes actuelles et futures comprend le maintien du capital au-dessus des niveaux réglementaires minimums, les exigences actuelles en matière de notation de la solidité financière et les lignes directrices en matière de capital déterminées en interne ainsi que les niveaux calculés de gestion des risques.

Le produit de l'émission d'actions ordinaires ne peut être utilisé que pour identifier et évaluer des actifs ou des entreprises en vue d'investissements futurs, à l'exception du fait qu'un maximum de 30 % du produit brut de l'émission d'actions ordinaires ou 210 000 dollars, selon le montant le moins élevé, peut être utilisé pour couvrir les frais prescrits de l'émission des actions ordinaires ou les frais administratifs et généraux de la société. Ces restrictions s'appliquent jusqu'à la réalisation d'une opération admissible par la Société au sens de la politique 2.4 de la Bourse.

Le tableau suivant présente un sommaire des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 :

	31 décembre 2019	
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'exploitation	\$	(23 551)
Flux de trésorerie utilisés dans l'activité d'investissement	\$	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	\$	255 724
Augmentation des liquidités pour la période	\$	232 173
Espèces, début de la période	\$	75 000
Espèces, fin de la période	\$	307 173

les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'exploitation ont été de (23 551) \$ pour l'année se terminant

le 31 décembre 2019 Au cours de la période, 45 217 dollars ont été fournis par la rémunération à base d'actions et 76 501 dollars par la variation du fonds de roulement hors trésorerie.

les **flux de trésorerie provenant des activités de financement** se sont élevés à 255 724 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Au cours de la période, 255 724 \$ ont été générés par l'émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission d'actions de 44 276 \$.

En raison des activités susmentionnées, au 31 décembre 2019, la Société disposait de 307 173 \$ en trésorerie pour régler le passif à court terme de 100 593 \$. Par conséquent, la direction estime que la Société dispose de liquidités suffisantes pour financer ses frais généraux. L'exposition de la Société au risque de liquidité est actuellement négligeable.

Jusqu'à ce que la Société ait acquis ou développé une entreprise qui génère des revenus, elle continuera de dépendre du soutien financier de ses actionnaires. Par conséquent, afin de financer ses futurs coûts d'exploitation et/ou de régler ses obligations avec les détenteurs de dettes, la société peut chercher à obtenir un financement par emprunt, ou émettre des actions de son capital social pour régler toute dette, ou émettre des actions de son capital social pour lever des capitaux. Rien ne garantit que la Société sera en mesure d'émettre des actions ou de réunir du financement par emprunt. Si la Société émettait des actions ordinaires pour régler sa dette ou réunir des capitaux, cela diluerait considérablement les actionnaires existants. Si la Société n'est pas en mesure de continuer à se financer par ces moyens, il est possible qu'elle soit incapable de poursuivre son exploitation.

LES TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties sont considérées comme apparentées si une partie a la capacité, directement ou indirectement, de contrôler l'autre partie ou d'exercer une influence notable sur l'autre partie pour prendre des décisions financières et opérationnelles. Les parties liées peuvent être des personnes physiques ou morales. Une transaction est considérée comme une transaction entre parties liées lorsqu'il y a transfert de ressources ou d'obligations entre parties liées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la Société a engagé 10 500 \$ (néant en 2018) pour la location de locaux à bureaux partagés auprès d'une société ayant un administrateur en commun. Au 31 décembre 2019, un montant de 3 000 \$ (néant en 2018) était dû à cette société.

La Société a identifié ses administrateurs et dirigeants comme ses principaux dirigeants.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de la période allant de la constitution en société, le 29 novembre 2018, au 31 décembre 2018, aucun montant n'a été comptabilisé au titre des coûts de rémunération du personnel de direction clé et des sociétés qui leur sont liées.

RISQUES ET INCERTITUDES

Risque stratégique

À l'heure actuelle, la Société dispose de sources de financement très limitées pour rembourser ses obligations existantes et financer ses charges d'exploitation courantes. Si la Société n'est pas en mesure d'obtenir un financement supplémentaire adéquat, la direction pourrait devoir réduire ses activités. Si le

financement futur n'est pas disponible, la Société pourrait ne pas être en mesure de respecter ses obligations courantes, auquel cas sa capacité de poursuivre son exploitation pourrait être compromise.

De plus, rien ne garantit que la Société sera en mesure de réaliser l'acquisition d'une nouvelle occasion d'affaires ou d'y participer. Si une acquisition ou une participation dans des sociétés, biens, actifs ou entreprises est identifiée, la société peut constater que même si les conditions d'une acquisition ou d'une participation sont économiques, elle peut ne pas être en mesure de financer cette acquisition ou cette participation et des fonds supplémentaires seront nécessaires pour permettre à la société de poursuivre une telle initiative. Rien ne garantit que du financement additionnel sera disponible ou qu'il le sera à des conditions acceptables pour la direction de la Société. La Société livrera concurrence à d'autres sociétés, dont bon nombre auront des ressources et une expérience beaucoup plus importantes que la Société. Rien ne garantit que la Société réussira à réunir les fonds nécessaires à une acquisition.

Absence de politique de dividende

À l'heure actuelle, la Société n'a pas l'intention de verser de dividendes en espèces dans un avenir prévisible, car les bénéfices devraient être conservés aux fins de développement et d'expansion de ses activités. Toutefois, le montant réel des dividendes reçus de la société restera à la discrétion du conseil d'administration de la société et dépendra des résultats d'exploitation, des besoins de trésorerie et des perspectives d'avenir de la société ainsi que d'autres facteurs.

Dilution possible pour les actionnaires actuels et potentiels

Le plan d'exploitation de la Société prévoit, en partie, l'exécution des négociations commerciales par l'émission de trésorerie, de titres de la Société ou une combinaison des deux, et possiblement par l'endettement. Toute opération visant l'émission d'actions ordinaires préalablement autorisées mais non émises entraînerait une dilution, possiblement importante, pour les porteurs actuels et éventuels d'actions ordinaires.

Dépendance du personnel clé

La Société dépend fortement de l'expertise commerciale et technique de sa direction et de son personnel clé. Il est peu probable que cette dépendance diminue à court terme. À mesure que les activités de la société se développent, des ressources supplémentaires en matière de gestion générale seront nécessaires, d'autant plus que la société est confrontée à des risques inhérents au fait de faire des affaires dans plusieurs pays.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à divers degrés à divers risques liés aux instruments financiers. Le conseil d'administration approuve et surveille les processus de gestion des risques. Le type d'exposition au risque et la façon dont cette exposition est gérée se présentent comme suit :

Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument

financier fluctuent en raison des variations des prix du marché ou des conditions en vigueur. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix et est présenté comme suit :

(i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. La Société ne détient aucun instrument financier libellé dans une devise autre que le dollar canadien. À la date du présent rapport de gestion, la Société n'est pas exposée au risque de change.

(ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La sensibilité de la Société aux taux d'intérêt par rapport à ses soldes de trésorerie est actuellement négligeable. La société n'a pas non plus de dette à long terme à taux d'intérêt variable, elle n'est donc pas exposée aux variations des taux d'intérêt du marché.

(iii) Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de prix en ce qui a trait aux cours des actions. Le risque lié au cours des titres de capitaux propres s'entend de l'incidence défavorable potentielle sur le résultat de la Société des fluctuations du cours des titres de capitaux propres individuels ou des fluctuations générales du niveau du marché boursier. La direction surveille étroitement les mouvements individuels des titres de capitaux propres et le marché boursier afin de déterminer les mesures à prendre par la Société. Compte tenu de l'exposition limitée de la Société au marché à l'heure actuelle, elle a déterminé qu'il existait un faible niveau de risque de taux de prix.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte imprévue survienne si un client ou un tiers à un instrument financier ne respecte pas ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Société est principalement attribuable à ses actifs financiers liquides, y compris la trésorerie. La Société limite son exposition au risque de crédit en investissant uniquement sa trésorerie auprès d'institutions financières de grande qualité. La direction estime que le risque de crédit lié à sa trésorerie est négligeable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. Au 31 décembre 2019, la Société n'avait aucune source de produits, mais avait un solde de trésorerie de 307 173 \$ pour régler le passif à court terme de 100 593 \$. Par conséquent, la direction estime que la Société dispose de suffisamment de liquidités pour financer ses frais généraux pour le prochain exercice. L'exposition de la Société au risque de liquidité est actuellement négligeable.

Mesures de la juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon la fiabilité relative des données utilisées pour estimer les justes valeurs. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – Prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement
- Niveau 3 – Données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables. La juste valeur de la trésorerie est déterminée en fonction des données de niveau 1, qui consistent en des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs identiques.

Au 31 décembre 2019, les instruments financiers de la Société étaient composés de trésorerie, de crédateurs et charges à payer. Les liquidités sont évaluées au coût amorti. Les crédateurs et charges à payer sont évalués au coût amorti. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable en raison de la nature à court terme de ces instruments.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle fasse des estimations, des jugements et des hypothèses qui affectent l'application des politiques comptables et les montants déclarés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées et dans toute période future touchée. À la date du présent rapport de gestion, la Société n'a repéré aucune source importante d'estimation ou de jugement.

LES CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES, Y COMPRIS L'ADOPTION INITIALE

À la date du présent rapport de gestion, l'International Accounting Standards Board (« IASB ») a publié les normes nouvelles et révisées suivantes, qui ne sont pas encore en vigueur :

- **IFRS 3-** Lorsqu'une partie à un accord conjoint (tel que défini dans l'IFRS 11, Accords conjoints) obtient le contrôle d'une entreprise qui est une opération conjointe (telle que définie dans l'IFRS 11), et avait des droits sur les actifs et des obligations pour les passifs relatifs à cette opération conjointe immédiatement avant la date d'acquisition, la transaction est un regroupement d'entreprises réalisé par étapes. L'acquéreur doit donc appliquer les exigences relatives à un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, y compris la réévaluation de sa participation antérieure dans l'entreprise commune. Ce faisant, l'acquéreur doit réévaluer la totalité de sa participation antérieure dans l'entreprise commune (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019).
- **IFRS 16-** Nouvelle norme comptable qui remplace l'IAS 17, l'IFRIC 4, la SIC 15 et la SIC 27 pour la comptabilisation, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir sur les contrats de location tant pour le preneur que pour le bailleur (en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019).

Nous avons adopté ces normes, mais nous ne prévoyons pas qu'elles auront une incidence importante sur les résultats et la situation financière de la Société. D'autres normes et interprétations publiées par l'IASB ne devraient pas s'appliquer à la Société.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La société n'a actuellement aucun arrangement hors bilan.